

REGARDS SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE PAR SON OCCUPATION DU SOL - CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE



Le Mode d'Occupation des Sols de Caen Normandie Métropole permet de suivre l'évolution des couvertures et des usages de l'activité agricole entre 2012 et 2023. Ainsi, les évolutions du système agricole local peuvent être analysées : diminution forte du maraîchage, pression urbaine et retournement de prairies...

Pour en apprendre plus, la note d'Observation dont sont issues ces analyses : « Le système agricole du Projet alimentaire de Caen Normandie Métropole - Volet 1 : L'occupation agricole du sol et ses mutations », disponible sur [aucame.fr](https://tinyurl.com/yypwp7m2) : <https://tinyurl.com/yypwp7m2>



Une diminution des surfaces dédiées aux activités agricoles...

Les surfaces dédiées à l'agriculture ont diminué dans tous les EPCI, avec une perte totale de plus de 1 400 hectares entre 2012 et 2023. Cette diminution est plus marquée dans les EPCI les plus urbains et attractifs, où la pression foncière liée à l'urbanisation est la plus forte.

À l'inverse, la baisse est plus modérée dans les EPCI ruraux, comme le Cingal-Suisse Normande et le Pays de Falaise.

NB : Les chiffres présentés ici sont plus élevés que ceux issus du RGA (Recensement général agricole). En effet, le MOS prend en compte l'ensemble des surfaces d'activités agricoles, dont le bâti, les routes dédiées, etc.

Surfaces dédiées à l'activité agricole* - Caen Normandie Métropole

	2012	2016	2020	2023	ÉVOLUTION 2012-2023	
					en ha	en %
CC Cingal-Suisse Normande	27 918	27 780	27 818	27 755	- 163	- 0,60 %
CC Cœur de Nacre	4 534	4 508	4 489	4 442	- 91	- 2,00 %
CC du Pays de Falaise	39 582	39 444	39 490	39 457	- 125	- 0,30 %
CC Val à dunes	13 655	13 564	13 521	13 480	- 175	- 1,30 %
CC Vallées de l'Orne et de l'Odon	10 409	10 336	10 306	10 275	- 134	- 1,30 %
CU Caen la mer	22 502	22 241	21 972	21 755	- 747	- 3,30 %
TOTAL Caen Normandie Métropole	118 599	117 873	117 595	117 164	- 1 435	- 1,20 %

Source : MOS - Millésime 2023 - Caen Normandie Métropole, Aucame

***Activité agricole au sens du MOS :** Il s'agit de tous les éléments permettant la production agricole (champs) mais aussi tous les autres espaces associés (pelouses, hangars, surfaces imperméables...).



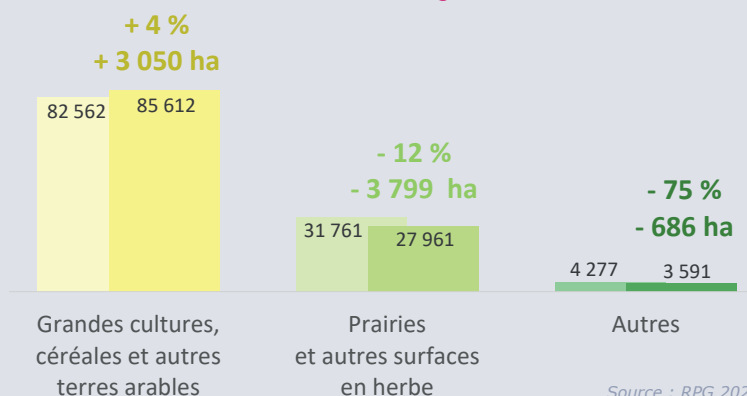
... Mais pas de toutes les couvertures du sol à usage agricole

La diminution des surfaces d'activités agricoles n'est pas similaire sur tous les systèmes de cultures. Ainsi, les surfaces dédiées aux grandes cultures ont augmenté entre 2012 et 2023, de plus de 3 000 ha.

À l'inverse, les surfaces en herbe, majoritairement des prairies, ont diminué de près de 3 800 ha dans le même laps de temps. Le reste des autres couvertures a également diminué en surface, au global.

Dans le détail, il faut noter la diminution du maraîchage, l'augmentation du bâti agricole et des autres couvertures en lien.

Évolution des surfaces d'activités agricoles entre 2012 et 2023



Source : RPG 2023



Des mutations au sein des surfaces dédiées à l'agriculture et une partie des surfaces qui disparaissent au profit des activités « urbaines »

Note de lecture

Ne sont représentées que les surfaces de 2012 ayant muté.

Les surfaces de prairies ayant muté entre 2012 et 2023 l'ont été principalement pour des grandes cultures.

Les évolutions des différents types (culture, prairies...) résultent, en volume, d'échanges inégaux entre eux. Ainsi, entre 2012 et 2023, les mutations des prairies au profit des cultures a été bien plus important que l'inverse. La diminution des prairies par l'urbanisation est donc moins importante, en volume, que les échanges inégaux avec la « culture ».

Toutefois, il faut relativiser l'importance du volume, largement majoritaire, de prairies transformées en cultures. Certes, ce volume peut paraître conséquent, mais ces surfaces conservent la possibilité de redevenir des prairies, contrairement aux terrains urbanisés au cours des dix dernières années.

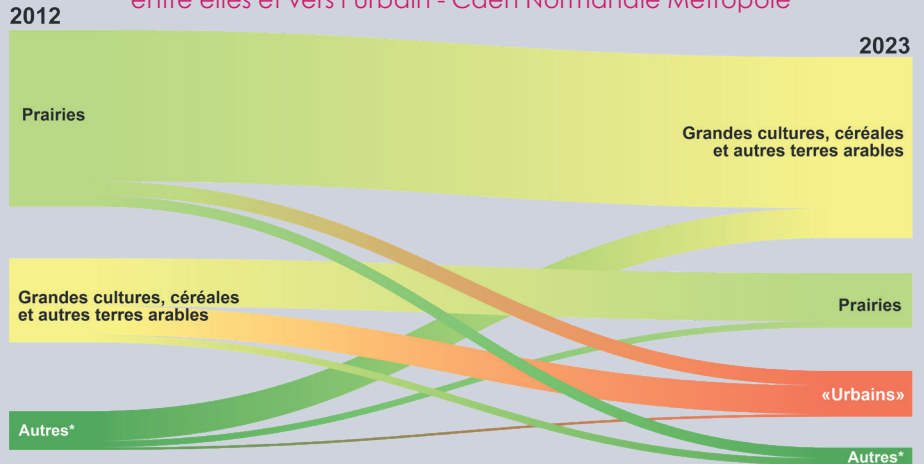
À l'inverse, bien que le volume de prairies urbanisées puisse sembler faible en comparaison, son impact est bien plus significatif en termes de perte de capacité agricole, de stockage de carbone, de biodiversité, etc.



Illustration : Fontaine-le-Pin

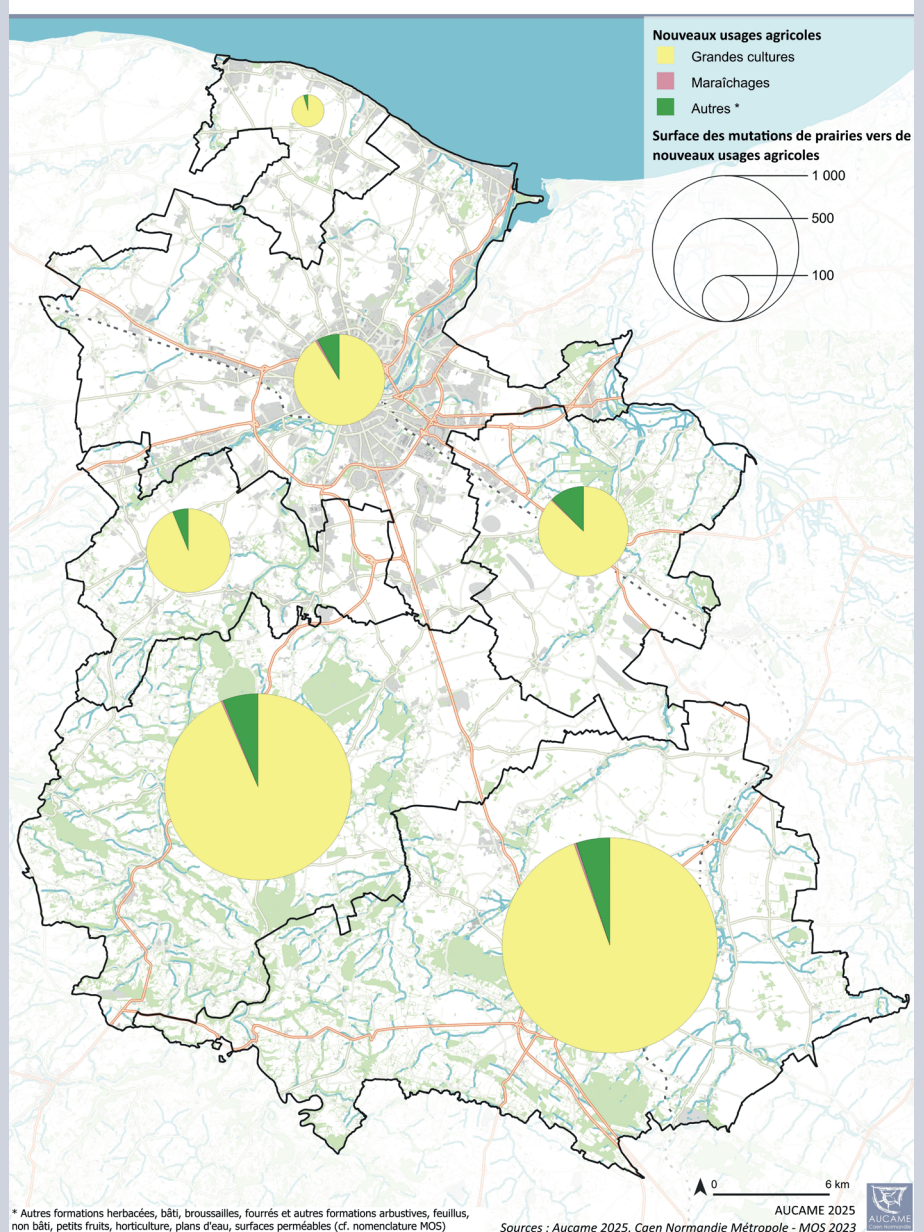
En haut, en 2012, des surfaces essentiellement couvertes par des surfaces en herbe. En bas, en 2023, une partie des parcelles est couverte par des grandes cultures.

Illustration des principaux flux des surfaces agricoles entre elles et vers l'urbain - Caen Normandie Métropole



Source : MOS 2023 - Caen Normandie Métropole-AUCAME

Mutations des prairies vers de nouveaux usages agricoles entre 2012 et 2023



* Autres formations herbacées, bâti, broussailles, fourrés et autres formations arbustives, feuillus, non bâti, petits fruits, horticulture, plans d'eau, surfaces perméables (cf. nomenclature MOS)

Sources : Aucame 2025, Caen Normandie Métropole - MOS 2023

Réalisation : AUCAME

Contacts : ludivine.collette@aucame.fr

Textes & illustrations : AUCAME

Mise en page : AUCAME 2025



Agence d'urbanisme de Caen Normandie

21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN

Tel : 02 31 86 94 00 - contact@aucame.fr

www.aucame.fr